

## VOITURES DE POLICE

## Un guide pour l'aménagement du matériel informatique

Bientôt, l'APSAM pourra mettre à la disposition des corps policiers un Guide sur l'aménagement du matériel informatique dans les voitures de police. C'est ce qu'ont déclaré Denis Giguère et Christian Larue, de l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail (IRSST), qui ont réalisé une expertise sur ce sujet pour le compte de l'APSAM.

Ce guide permettra aux différents corps policiers de suivre une démarche ordonnée, afin de procéder à une installation optimale et performante du micro-ordinateur, du lecteur optique et de l'imprimante qui s'ajoutent de plus en plus à l'équipement déjà imposant que l'on retrouve à l'intérieur des voitures de police.

Pourquoi un tel guide ? « Parce que l'APSAM a reçu plusieurs appels de policiers qui désiraient savoir s'il existe des normes d'installation du matériel informatique dans les voitures, ou encore un type d'installation certifiée, répond Denis. Il n'y a rien de tel, parce que les méthodes de travail, les véhicules et les équipements varient d'un corps policier à l'autre. »

C'est aussi parce que la ville de Terrebonne, prévoyant installer du matériel informatique dans ses véhicules, a demandé à l'IRSST de la conseiller. Terrebonne a participé au projet Applications technologiques en sécurité routière (ATSR) de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ). La SAAQ offrait en effet aux corps policiers de la province un logiciel qui permet de communiquer avec l'ordinateur

du Centre de renseignement policier du Québec (CRPQ) et d'interroger les banques de données sur les automobilistes et les immatriculations de voitures. Les villes peuvent même ajouter en mémoire leurs règlements municipaux. Ce logiciel permet aux policiers et aux policières d'avoir accès beaucoup plus rapidement qu'avant à des informations nécessaires à leur travail. La participation au projet ATSR, maintenant offert par une compagnie indépendante, ATSR inc., créée par la SAAQ, nécessite cependant l'installation d'un micro-ordinateur, d'un lecteur optique (code à barres) et d'une imprimante pour la production de contraventions.

Denis Giguère et Christian Larue ont été choisis en raison des connaissances qu'ils possèdent déjà sur le sujet. Le premier est ergonomiste, le second ingénieur au Programme sécurité-ergonomie, à l'IRSST. En 1989-1990, ils ont participé à une étude sur les lombalgies dont se plaignaient de nombreux policiers et policières. Puis, en 1994, l'IRSST a donné un avis à la direction régionale de la CSST, région Richelieu-Salaberry, sur l'installation de micro-ordinateurs dans les voitures de police de la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'APSAM en a parlé lors d'un reportage réalisé à la Ville de Saint-Luc.<sup>1</sup>

À Terrebonne, six policiers et policières ont participé à l'expertise. Ils ont décrit le travail policier, tel qu'il est fait dans cette ville. Puis, à l'aide de maquettes de grandeur réelle des équipements à installer, ils ont procédé à des simulations pour déterminer quelle serait la meilleure façon de disposer l'équipement dans l'auto-patrouille, compte tenu du travail à faire et de leur taille.

Denise Gilbert ingénieure, conseillère à l'APSAM, installe le gabarit du coussin gonflable.



Christian Larue et Denis Giguère montrent le coussin gonflable qu'ils ont utilisé pour réaliser leur expertise. Ils se servent d'une pompe pour le gonfler et le dégonfler.



Ensuite, Christian et Denis se sont assurés que les équipements à bord du véhicule, qu'ils soient de nature informatique ou autre, ne gênent en rien le déploiement des coussins gonflables ou ne les endommagent. Ils ont utilisé un gabarit, c'est-à-dire un coussin gonflable identique à celui installé dans l'auto-patrouille qu'ils ont trouvé dans un cimetière de voitures. Ils déconseillent d'activer les coussins installés dans les voitures, car leur remise en état peut coûter entre 800 \$ et 1 500 \$.

Denis Giguère et Christian Larue terminent la rédaction du guide qui devrait aider chaque corps policier à reprendre la même démarche pour en arriver à déterminer l'installation qui convient le mieux à ses véhicules et à ses policiers et policières. Le guide sera accompagné d'un kit comprenant, notamment, un modèle de coussin gonflable et une pompe à air pour le gonfler et le dégonfler.

Denise Gilbert, ingénieure à l'APSAM, a accompagné les deux chercheurs tout au long de l'expertise, afin de connaître la démarche à suivre. Les corps policiers qui désireraient procéder à l'installation de matériel informatique pourront suivre aisément la démarche proposée par l'IRSSST pour installer le matériel informatique de façon sécuritaire autant que fonctionnelle. Toutefois, en cas de problème, ils pourront s'adresser à Denise Gilbert.

Outre Terrebonne, les municipalités de Québec, Sherbrooke, Saint-Eustache et Salaberry-de-Valleyfield ont accepté d'évaluer et de commenter le Guide lorsqu'il sera terminé. Les voitures de police des villes de Québec et Sherbrooke possèdent déjà de l'équipement informatique. Celles des trois autres villes devraient éventuellement en être équipées.

---

1. (Voir bulletin L'APSAM, vol. 3, no 3, novembre-décembre 1994)